



Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du vendredi 11 mai 2012

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Isabelle Willems, Philippe Debruxelles.

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des organisations syndicales

Roumen Tchakarov (CSC), en cours de séance : Michel Boermans (CGSP).

Membre représentant les assistants

--

Membres représentants des étudiants

Joséphine de Weck, Elsa Guenot, Chloé Boiteux, Frédérique-Pierre Saget

Ouverture de la séance vers 12h45 h

Ordre du jour :

- ⤴ Approbation du PV du 30 mars 2012
- ⤴ Attributions
- ⤴ Nominations

Approbation du PV du 30/03/2012 :

Moyennant quelques modifications le projet de PV est approuvé par 5 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions.

Attributions :

Harry Cleven, 30h conférencières au TL dans l'intitulé « Réalisation et production du cinéma (réalisation) » pour l'encadrement de l'exercice paramètre en collaboration avec Jaco Van Dormael.

Joëlle Keyser : 2 heures / semaines TDD au TC dans l'intitulé « montage et pratique script (scripte) » pour l'encadrement de l'exercice « Pilote » en remplacement de Véronique Lagrange en congé pour convenance personnelle.

Joëlle Keyser : 1 heure/semaine TDD au TC dans l'intitulé en réalisation et production du cinéma (Réalisation) pour l'encadrement de l'exercice « Pilote » en remplacement de Véronique Lagrange en congé pour convenance personnelle.

La proposition de vote en bloc à main levée est approuvée à l'unanimité.
Les attributions sont approuvées par 7 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

Nominations :

L'école a envoyé un courrier à tous les professeurs et après examen des réponses, a procédé à l'actualisation des listes. Les listes mises à jour nous sont communiquées sous forme de deux tableaux récapitulatifs reprenant tous les professeurs TDI éligibles.

Conformément à ce qui avait été approuvé lors de la précédente réunion du CGP (PV du 30 mars 2012) la priorité a été donnée aux postes occupés par des professeurs qui seront l'année prochaine dans leur dernière année d'exercice. Pour le solde des heures, seront ouverts les postes occupés par les professeurs dont l'ancienneté est la plus grande.

Cela donne les intitulés/spécialités suivants :

1) Au type long

type	Intitulé générique	Spécialité	Charge
long	Ecriture	Documentaire	1/12
long	Réalisation et production de la radio-télévision	Réalisation	2/12
long	Réalisation et production du cinema	Réalisation	4/12
long	Réalisation et production du cinema	Réalisation	1/12
long	Application de la gestion de la production en arts du spectacle		1/12
long	Application de la gestion de la production en arts du spectacle		1/12
long	Réalisation et production du cinema	Production	3/12
long	Réalisation et production du cinema	Production	2/12
long	Réalisation et production du cinema	Scénographie, décors et costume	2/12
		Total	17/12

2) Au type court :

Type	Intitulé générique	Spécialité	Charge
court	Montage et pratique scripte	Montage image	1/16
court	Montage et pratique scripte	Montage image	1/16
court	Esthétique	Son	3/16
court	Prise de vues et traitement de l'image	Prise de vues	3/16
court	Prise de vues et traitement de l'image	Prise de vues	3/16
court	Analyse appliquée aux arts du spectacle	Oeuvres documentaires	1/16
court	Théorie et pratique de l'image	Techniques de la prise de vues	1/16
court	Prise de son et traitement du son	Prise de son	1/16
		Total	14/16

Aucune demande de vote à bulletin secret n'ayant été formulée, le vote pour l'approbation des listes se fait à main levée.

Pour le type long : approuvé à l'unanimité.

Pour le type court : approuvé à l'unanimité.

Divers

- ✧ Un étudiant s'interroge à propos de la possibilité de contracter une assurance tout risque pour le matériel utilisé dans l'école qui pourrait être prise en charge par le conseil étudiant. Après discussion, il semble que la solution la mieux adaptée soit une assurance individuelle en responsabilité familiale pour dommages causés à des tiers souscrite pas les étudiants à titre individuel. Ce type de contrat est assez peu cher et fonctionne de manière satisfaisante. Il est proposé d'informer les étudiants de l'opportunité d'une telle démarche au moment de leur inscription.
- ✧ Les étudiants du site de Rabelais se plaignent de la fermeture précoce de la cafétéria vers 16h30. Il leur est répondu que cette mesure fait suite à des incidents récents, vols et publication d'images obscènes dans les ordinateurs.
- ✧ Un professeur souhaiterait que soit abordé de manière officielle au sein de l'école l'usage de l'image (au sens le plus large : photos ou films de spectacle, cours ou répétitions) dans la sphère publique, y compris les réseaux sociaux et les plates-formes de diffusion comme 'you tube'. Il souhaiterait que l'école établisse des règles claires afin d'éviter les abus que l'on constate actuellement et que chacun soit conscient des limites d'usage et du droit à l'image. La mise en ligne de documents écrits devrait également être mieux réglementée. Ces règles pourraient faire l'objet d'une charte à laquelle chaque étudiant serait amené à souscrire lors de son inscription.

La réunion est close vers 14:00 heures.

Laurent Gross

Directeur